



communiqué

N°: 102
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 23 JUIN 1982

SIGNATURE D'UN ACCORD D'ASSURANCE-INVESTISSEMENT ENTRE LE CANADA ET SRI LANKA

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé aujourd'hui qu'un accord relatif à l'assurance-investissement à l'étranger a été signé le 17 juin 1982 à Colombo par M. Robert Clark, Haut-Commissaire du Canada auprès de Sri Lanka, et M. W.M.P.B. Menikdiwela, Secrétaire du Président Jayewardene de la République socialiste démocratique de Sri Lanka. Relié directement au programme d'assurance-investissement à l'étranger administré par la Société pour l'Expansion des Exportations (SEE), cet accord vise à favoriser l'essor du commerce et des investissements dans l'intérêt des deux pays.

Le Canada a déjà signé 33 accords de cette nature avec des pays d'Asie, d'Afrique, des Antilles, d'Europe et du Pacifique. Des négociations se poursuivent avec 14 autres pays à cet égard.

L'accord facilitera l'assurance des investissements aux termes du programme de garantie d'investissements de la SEE, programme qui protège les investisseurs canadiens contre la perte de leurs investissements à l'étranger par suite d'aléas politiques dans le pays hôte.